
Conférence du désarmement

4 juin 2009

Français

Compte rendu définitif de la mille cent quarantième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 4 juin 2009, à 10 h 10

Président: M. Roberto García Moritán.....(Argentine)

Le Président (*parle en espagnol*): Je déclare ouverte la 1140^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Alors que s'ouvre la période de la présidence argentine, en cette session de 2009 de la Conférence, j'aimerais souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre invitée de ce matin, M^{me} Rose Gottemoeller, Secrétaire d'État adjointe en exercice au Département d'État des États-Unis d'Amérique. Sa présence aujourd'hui dans cette salle du Conseil et à la Conférence du désarmement témoigne avec éloquence de l'importance que son pays attache aux travaux de cette instance.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Gottemoeller.

M^{me} Gottemoeller (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Je suis heureuse de me trouver ici aujourd'hui, alors que la Conférence reprend ses travaux et aussi son rôle historique dans la négociation multilatérale de traités mondiaux de non-prolifération et de désarmement. Votre décision de la semaine dernière d'entamer des négociations sur un traité vérifiable interdisant la production de matières fissiles et de mener des discussions de fond sur les autres questions centrales illustre l'importance croissante accordée aux traités de non-prolifération et de désarmement dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Elle démontre également la nécessité pour toutes les délégations de porter un regard réaliste sur la situation présente et de faire preuve de la souplesse requise pour permettre à la Conférence d'aller de l'avant. Je tiens tout particulièrement à remercier l'Ambassadeur Jazaïry, de l'Algérie, dont l'incalculable contribution a permis d'atteindre ce résultat.

Vendredi dernier, le Président Obama a reconnu l'importance de la décision prise par cette instance, qui a mis fin à dix années de blocage et adopté son programme de travail. Je le cite en substance:

«Il n'est aujourd'hui plus grand défi en matière de sécurité mondiale que celui qui consiste à inverser le courant de la prolifération nucléaire et à poursuivre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Je me félicite aujourd'hui de l'accord important adopté à la Conférence du désarmement concernant l'ouverture de négociations sur un traité visant à interdire les matières fissiles, qui mettra fin à la production de matières fissiles entrant dans la fabrication des bombes atomiques. Comme je l'ai dit à Prague, un traité vérifiable sur les matières fissiles est un élément important dans l'idée que je me fais d'un monde exempt de l'arme nucléaire. Ce traité contribuera à limiter les arsenaux nucléaires, à renforcer le consensus qui sous-tend le Traité sur la non-prolifération, et à empêcher les terroristes d'avoir accès à des matières fissiles. La décision d'aujourd'hui met fin à plus de dix années d'inactivité à la Conférence du désarmement et indique une détermination à travailler ensemble à la réalisation de cet objectif fondamental pour le monde. C'est une bonne chose de voir la Conférence à nouveau au travail. Je suis déterminé à travailler en concertation et en coopération avec tous les gouvernements représentés à la Conférence du désarmement dans le but d'achever ce traité dès que possible.»

Le Président Obama regarde vers l'avenir et, pour importante et déterminante que fut l'adoption du programme de travail, la Conférence a encore énormément de travail à faire. Nous attendons tous de la Conférence qu'elle entame des discussions sérieuses dès qu'elle commencera à organiser la négociation du traité sur les matières fissiles et les travaux de fond sur les autres questions centrales inscrites à son ordre du jour. Nous sommes fermement convaincus que la présidence collégiale qui a conduit la Conférence au consensus sur son programme de travail la conduira avec la même efficacité dans les mois qui viennent.

Il ne doit subsister aucun malentendu ni aucune illusion en ce qui concerne les difficultés de la tâche qui nous attend. Pour leur part, les États-Unis sont déterminés à jouer leur rôle. En attendant la conclusion du traité, j'invite les délégations à faire en sorte que la Conférence du désarmement ne replonge pas dans l'impasse et à s'engager à adopter au début de chaque année un programme de travail autorisant la reprise des discussions ciblées sur la question du traité sur les matières fissiles et sur les questions connexes se rapportant au désarmement. À chaque mois de janvier, nous veillerons à ce que la Conférence adopte son programme de travail aussi rapidement et aussi facilement qu'elle adopte son ordre du jour annuel.

Il y a un mois, beaucoup de ceux qui sont présents ici aujourd'hui étaient à New York pour la réunion du Comité préparatoire de la Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010. Le climat positif de cette réunion s'est, je le crois, transporté à Genève, et il anime aujourd'hui notre volonté de résoudre les questions de désarmement, à commencer par un traité sur les matières fissiles. Un tel traité fait partie du programme d'action de la communauté internationale presque depuis le début de l'ère nucléaire. Il est aujourd'hui grand temps d'arrêter de parler de ce traité et de nous mettre au travail pour le traduire dans la réalité. Si nous y parvenons, nous aurons franchi une étape nécessaire, quoiqu'insuffisante, reconnaissons-le, vers un désarmement nucléaire. Le traité devra être complété par un respect accru des règles en matière de non-prolifération, par la création de conséquences pour ceux qui les violeront, par une amélioration de la vérification du respect des dispositions, et par de nouveaux progrès dans la limitation des armements.

Hormis le traité sur les matières fissiles, les États-Unis s'emploieront à promouvoir l'entrée en vigueur de la dernière réalisation de la Conférence du désarmement, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en faisant en sorte de ratifier cet instrument.

Les États-Unis et la Fédération de Russie ont entamé des négociations sur un nouvel accord appelé à remplacer le Traité sur la réduction des armements stratégiques (START), qui arrive à expiration dans cinq mois. Comme l'a dit en substance le Président Obama à Prague, en avril dernier, nous nous efforcerons de parvenir, d'ici à la fin de l'année, à un nouvel accord juridiquement contraignant et suffisamment ambitieux, qui ouvre la voie à de nouvelles réductions, et nous tâcherons d'y associer tous les États dotés d'armes nucléaires. Le Président Obama et le Président russe, M. Medvedev, ont souhaité que le nouvel accord autorise des réductions supérieures à celles qui figurent déjà dans les accords existants en matière de limitation des armements, et qu'il comporte des mesures de vérification efficaces fondées sur notre expérience de la mise en œuvre du Traité START. Nous sommes à Genève depuis trois jours, et notre délégation mène avec son homologue russe des discussions productives dans le but de parvenir à un accord appelé à succéder au Traité START. Nos Présidents nous ont donné pour instruction de rendre compte des progrès de nos travaux d'ici le mois de juillet prochain.

L'année prochaine, beaucoup d'entre nous se retrouverons à nouveau à New York pour faire le point sur la mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Cet événement sera l'occasion de restaurer la confiance internationale dans ce traité et de faire des recommandations sur les moyens de l'améliorer à tous égards: désarmement, non-prolifération et utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Pour la Conférence du désarmement, la première des tâches inscrites dans le programme de travail consiste dans la négociation d'un traité vérifiable sur les matières fissiles. Toutefois, la Conférence d'examen du TNP n'est pas la ligne d'arrivée. Pour les États-Unis, la ligne d'arrivée est incarnée par la vision du Président Obama – vision qui est au cœur des objectifs de désarmement confiés à cette instance – et qui est celle d'un monde de paix et de sécurité exempt d'armes nucléaires. Cette vision ne se réalisera pas aussi rapidement que nous l'aurions souhaité, mais l'adoption, la semaine dernière, d'un programme de travail

pour la Conférence du désarmement, représente une étape majeure vers notre destination commune, et je suis persuadée qu'elle sera suivie de nombreuses autres étapes.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie M^{me} Gottemoeller de sa déclaration et lui souhaite un bon voyage de retour à Washington. Si vous me le permettez, je vais maintenant suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps de raccompagner notre invitée de marque.

La séance est suspendue à 10 h 20; elle est reprise à 10 h 25.

Le Président (*parle en espagnol*): Nous reprenons nos travaux.

Alors que je prends la présidence de la Conférence du désarmement, j'entends encore dans cette salle l'écho des applaudissements optimistes qui ont retenti pendant la séance au cours de laquelle nous avons adopté notre programme de travail. J'ai eu l'occasion d'assister à la Conférence à d'autres moments particuliers au cours desquels le résultat de négociations de fond donnait lieu à un sentiment d'euphorie générale. Je me souviens, par exemple, de la première fois que je suis entré dans cette salle, au moment où a été adopté le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. J'ai ressenti la même émotion, alors que je présidais la Conférence du désarmement en 1993, lorsque nous avons adopté la Convention sur les armes chimiques. Quelques années plus tard, j'ai éprouvé le même sentiment avec la négociation du TICE. La séance du 29 mai dernier m'apparaît comme le moment auquel la Conférence a choisi de sauver la crédibilité de l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement et de regarder l'avenir résolument et avec des yeux différents, suivant une attitude responsable. Lorsque j'écrivais ces lignes, l'autre jour, c'était un sentiment à la fois étrange et encourageant de constater qu'après onze ans, le texte de mon discours n'était plus empreint de regrets et de déception, mais de la nécessité de faire porter toute notre attention sur la négociation et de rattraper le temps perdu.

L'adoption du programme de travail a été rendue possible par une certaine évolution de l'environnement international, reflétée dans les récentes déclarations encourageantes sur le désarmement nucléaire faites par certains des dirigeants d'États dotés d'armes nucléaires. Mais elle l'a aussi été du fait de ces onze années de difficile apprentissage. Certains ont dit, et beaucoup d'entre nous l'ont directement expérimenté, que dans la vie, les grandes tragédies nous aident à apprendre certaines leçons et à redoubler de volonté. Ces onze années passées sans pouvoir adopter un programme de travail ont sans aucun doute été une grande tragédie pour le multilatéralisme. Néanmoins, elles nous ont aussi montré que l'absence de progrès dans les négociations sur le désarmement favorisait la détérioration de la sécurité internationale et constituait un jeu à somme nulle. Nous avons aussi appris que certaines questions ne pouvaient rester sans réponse à la Conférence du désarmement et que, faute de réponses dans ces murs, des voix s'élèveraient pour que ces réponses soient trouvées hors de ce cadre; force est donc de se demander qui aurait avantage à une telle situation. Ces enseignements montrent que la Conférence du désarmement devrait pouvoir s'adapter à l'évolution politique en prenant des décisions appropriées, plutôt que rester à la traîne, se cacher et ignorer la réalité. Il semble toutefois que ce printemps, Genève ait décidé de donner au monde ce qu'il attendait depuis si longtemps. Nous venons de l'entendre, la représentante des États-Unis a parlé du processus bilatéral avec la Russie. Des mesures importantes ont, certes, été prises dans ce cadre.

Je ne voudrais pas conclure mes remarques concernant la signification de l'adoption du programme de travail sans renouveler mes sincères remerciements à l'Ambassadeur Jazaïry pour les efforts qu'il a faits dans le but de redonner sa raison d'être à cette instance. Je tiens également à remercier tous les États membres d'avoir fait montre de souplesse pour rendre la chose possible. Nous avons ainsi pu franchir une première étape vers ce que le

Secrétaire général de l'ONU a si justement appelé une nouvelle approche multilatérale suivant laquelle la coopération remplacerait la confrontation et la créativité la paralysie.

Notre décision du 29 mai dernier est comme une clef, une clef qui ouvre la porte de l'avenir. Nous savons qu'elle est le résultat d'un fragile équilibre entre plusieurs éléments, qui nous offre un moyen concret de prendre en compte les différents intérêts nationaux en jeu. Nous notons par ailleurs que ce n'est pas suffisant, d'où la nécessité de centrer nos efforts sur certaines décisions supplémentaires qui permettront de faire de la décision du 29 mai dernier une réalité et d'engager dès que possible un travail de fond concret. C'est alors seulement que nous pourrions dire que la clef a réellement ouvert à la Conférence du désarmement la porte de l'avenir.

Je crois que dans le même temps, nous devons faire un effort de première importance afin de nous adapter, alors que la Conférence devra être renforcée après être restée inactive pendant onze ans sur le front des négociations de fond. À cette fin, nous devons tous contribuer à la restauration de cet état d'esprit pour redonner vie à cette instance. Nous devons agir rapidement et avec détermination.

Permettez-moi de conclure en soulignant que le renforcement de la confiance entre les États membres de la Conférence demeure un facteur essentiel qu'il convient de stimuler et d'encourager. Vendredi dernier, nous avons fait un grand pas en avant. Nous devons en faire d'autres. Nous savons pouvoir compter sur l'appui de tous, ce qui est tout à l'honneur de notre présence dans cette salle du Conseil. Il suffit de regarder autour de nous et d'observer les tableaux de José María Sert qui ornent cette salle, et de garder à l'esprit le fait que sa devise est «Solidarité entre les peuples», et que les tableaux retracent diverses phases de la lutte de l'humanité pour un monde meilleur.

Merci beaucoup de m'avoir laissé saisir l'occasion de ma présence à cette tribune pour m'adresser à vous. L'Équateur est inscrit sur la liste des orateurs d'aujourd'hui. Je donne la parole à l'Ambassadeur Montalvo.

M. Montalvo (Équateur) (*parle en espagnol*): La délégation équatorienne se félicite également de l'occasion qui lui est donnée de prendre la parole devant cette importante instance à un moment aussi décisif de son existence. Ce faisant, qu'il me soit permis de vous dire tout le plaisir qui est le nôtre, Monsieur l'Ambassadeur García Moritán, de vous voir présider les travaux de la Conférence, alors qu'il vient tout juste d'être décidé de relever le défi d'un véritable travail ici. Soyez assuré du plein appui de ma délégation. Comme vous le savez, ce n'est ni la première instance, ni la première fois que je travaille sous votre direction.

J'aimerais également saluer officiellement et de la manière la plus sincère le travail remarquable accompli par l'Ambassadeur Idriss Jazaïry, de l'Algérie, qui, par son action, grâce à son talent et grâce à l'incalculable coopération de ses collègues de la plate-forme présidentielle et, plus particulièrement dans le cas de l'Équateur, de l'Ambassadrice de l'Australie (avec laquelle nous avons eu des consultations tout récemment encore), a donné un élan nouveau et original à la Conférence du désarmement. J'aimerais tout simplement adresser ces mots de remerciements aux représentants du Viet Nam et du Zimbabwe, qui ont engagé un processus de consultation décisif qui a permis d'adopter le programme de travail de la présente session, ouvrant ainsi la voie à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

L'Équateur a toujours appuyé les diverses propositions faites dans le but de faire sortir la Conférence du désarmement de l'impasse. Nous avons toujours été guidés par la même volonté de contribuer à l'adoption d'un programme de travail susceptible de permettre à la Conférence de jouer pleinement son rôle d'unique instance multilatérale mondiale de négociation dans le domaine du désarmement.

Mon pays a toujours fait montre d'un état d'esprit positif et d'une grande flexibilité en la matière. Nous avons pris acte des efforts importants qui ont conduit à chacune des initiatives proposées et, à ce titre, nous avons résolu de garder un esprit ouvert susceptible de nous permettre de sortir la Conférence de l'impasse prolongée dans laquelle elle se trouvait, une évolution qui semble aujourd'hui s'être amorcée. Ce moment étant aujourd'hui venu, nous reconnaissons que le programme de travail que nous avons adopté le 29 mai dernier représente le meilleur moyen pour la Conférence de se remettre au travail et, à cet égard, nous tenons à exprimer officiellement notre volonté de tout mettre en œuvre pour que ce travail puisse progresser de façon déterminante, équilibrée et transparente. Reprendre un travail de fond, tel est l'appel que nous avons entendu raisonner ici à maintes et maintes reprises au cours des dernières années écoulées; il semble aujourd'hui que le moment soit enfin venu pour que cet appel devienne un impératif et nous pousse à tout faire pour montrer que nous sommes prêts à mettre en pratique la proposition que nous avons adoptée et à commencer à travailler de façon responsable sur les questions de fond. Le temps des subterfuges et des violations est révolu et, comme vous l'avez dit il y a peu, Monsieur le Président, le renouveau est en marche. Même s'il nous faut reconnaître que les difficultés qui nous attendent sont encore nombreuses, nous sommes convaincus qu'elles seront abordées avec un sens élevé de la dignité et de la responsabilité, car notre bien-être commun et la paix de l'humanité sont en jeu.

Ma délégation espère que la création des groupes de travail qui a été décidée interviendra le plus rapidement possible, de sorte que nous puissions engager les échanges de vues et d'informations sur les mesures pratiques propres à favoriser la réduction progressive et systématique des armes nucléaires, avec pour ultime objectif leur élimination, l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes ou autres dispositifs explosifs nucléaires, et des discussions de fond, sans restriction, sur la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sur des arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes. Elle espère également qu'il sera possible de désigner le plus rapidement possible les coordonnateurs spéciaux au titre des discussions sur les nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, les armes radiologiques, le programme global de désarmement et la transparence dans le domaine des armements.

Monsieur le Président, soyez une nouvelle fois assuré de l'appui de ma délégation, qui sera pleinement disposée à vous assister dans vos efforts.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie le représentant de l'Équateur de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à M. Akram, Ambassadeur du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. L'Argentine a toujours joué un rôle important au sein des divers mécanismes de limitation des armements et de désarmement. À titre personnel, vous vous distinguez par le fait que vous avez présidé plusieurs de ces mécanismes. Nous vous félicitons pour votre esprit d'initiative et votre dynamisme. Nous voudrions une nouvelle fois saluer les efforts inlassables déployés par votre prédécesseur, l'Ambassadeur Jazaïry, de l'Algérie.

La semaine dernière, la Conférence du désarmement a adopté un programme de travail pour sa session de 2009, programme de travail qui figure dans le document CD/1863. Cette décision nous a aidés à sortir de l'impasse prolongée dans laquelle nous nous trouvions. Nul n'ignore les raisons pour lesquelles cette unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement a été, pendant plus de dix ans, incapable de jouer un rôle significatif s'agissant des quatre questions centrales, à savoir le

désarmement nucléaire, les garanties de sécurité négatives, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les autres questions.

Même dans sa forme actuelle, le document CD/1863 est une mise à l'épreuve pour ceux qui se prétendent être les champions du désarmement nucléaire et de la promotion d'un monde exempt d'armes nucléaires. Le Pakistan a démontré son attachement constant et fondamental à un désarmement général et complet, raison d'être de la Conférence du désarmement. Pour promouvoir la paix et la stabilité en Asie du Sud, nous avons travaillé avec acharnement dans le but de maintenir les armes classiques au niveau le plus bas possible. Notre quête de l'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région, qui jouit d'un appui massif de la part des membres des Nations Unies, a été contrecarrée par les essais nucléaires menés en mai 1998. Le Pakistan a été dans l'obligation de riposter, afin de préserver la paix et la stabilité de la région, et il y est parvenu. En tant que puissance nucléaire responsable, le Pakistan conserve depuis lors une force minimale de dissuasion nucléaire. Nous avons proposé la mise en place d'un régime de modération stratégique en Asie du Sud comprenant trois verrous de sécurité destinés au règlement du conflit: modération nucléaire, modération dans le domaine balistique et équilibre conventionnel.

Le Pakistan souligne une fois de plus que les questions afférentes à la paix, à la sécurité et au désarmement sont inextricablement liées. La sécurité est indivisible. La paix et la sécurité internationales, de même qu'un désarmement universel et non discriminatoire, ne pourront devenir effectifs qu'une fois réglés les problèmes d'asymétries régionales et sous-régionales dans le domaine nucléaire comme dans le domaine des armes classiques.

Nous ne nous sommes pas opposés au consensus sur le document CD/1863, qui a été adopté de bonne foi étant entendu que les travaux sur les quatre questions centrales devaient conduire à l'ouverture de négociations effectives sur des instruments juridiquement contraignants, universels et non discriminatoires sur le désarmement nucléaire, les garanties négatives de sécurité et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous souhaiterions que les progrès soient simultanés sur les quatre questions, seul moyen de garantir une sécurité égale pour tous.

Nous pensons qu'un instrument international juridiquement contraignant offrant des garanties de sécurité négatives aux États non dotés d'armes nucléaires interdirait, du même coup, l'emploi de ces armes contre ces mêmes États, ce qui réduirait leur poids dans les doctrines de sécurité des États dotés d'armes nucléaires. Un tel instrument serait la première pierre de l'édifice du futur régime mondial de désarmement nucléaire. Les membres de la Conférence du désarmement doivent tendre vers cet objectif en toute sincérité et avec sérieux.

S'agissant du traité sur les matières fissiles, les membres de la Conférence savent bien que la question des stocks existants et des stocks futurs a acquis une importance considérable aux yeux du Pakistan au vu des arrangements de coopération en matière nucléaire dans notre région, arrangements qui ont modifié l'équilibre stratégique. Tant que l'équilibre ne sera pas rétabli, il sera difficile de concevoir un instrument approprié. Un traité qui se limiterait à entériner les moratoires nationaux et figerait les asymétries actuelles irait à l'encontre de l'idée que la communauté internationale se fait d'un monde exempt d'armes nucléaires, mais aussi des intérêts du Pakistan en matière de sécurité.

Nous avons noté que certains États avaient accepté le document CD/1863 sous certaines conditions, indiquant, en particulier, qu'ils n'accepteraient pas que leurs programmes stratégiques soient limités de quelque façon.

Nous voudrions également rappeler une évidence: le Pakistan n'acceptera aucun cadre qui risque de porter préjudice à ses intérêts nationaux de sécurité ou de compromettre la stabilité stratégique de l'Asie du Sud. L'Autorité nationale de commandement du

Pakistan a souligné que, tout en continuant à agir avec mesure pour éviter une course aux armements, le Pakistan serait intransigeant s'agissant de la nécessité de défendre sa sécurité en maintenant un niveau crédible de dissuasion.

Nous sommes prêts à travailler ensemble, dans un esprit d'ouverture et de transparence, pour élaborer dans le détail la suite de notre action, qui devrait comporter une répartition équilibrée de notre temps entre les quatre groupes de travail et les coordonnateurs spéciaux. Aucune réunion ne devra être organisée en parallèle, de sorte que les délégations soient en mesure de présenter leurs vues sur les différentes questions. Il faudra leur laisser suffisamment de possibilités de participer aux discussions de fond. Les principes de représentation géographique équitable et de rotation devront être respectés, avec le règlement intérieur de la Conférence pour unique paramètre de définition. La Conférence a toujours travaillé dans ce cadre, et elle le peut encore aujourd'hui.

Nous devons tirer parti de ce qui a été fait la semaine dernière, sans précipitation. À la fin de la session, nous évaluerons les progrès accomplis et le niveau de volonté de travailler sur les quatre questions centrales, ce qui nous aidera à élaborer un programme de travail approprié pour la Conférence.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie la délégation pakistanaise de ses observations et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence.

Je donne la parole au représentant du Pérou, M. Schialer.

M. Schialer (Pérou) (*parle en espagnol*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous dire combien mon pays est heureux de voir l'Argentine présider la Conférence du désarmement, et ce au moment précis où s'ouvre une ère nouvelle, prometteuse et fondamentale pour ses travaux. Nous sommes d'autant plus heureux que ce soit vous qui nous dirigiez à cette occasion. Vos antécédents professionnels riches et remarquables dans le domaine du désarmement, vos compétences diplomatiques extraordinaires et votre charisme personnel garantiront, à n'en pas douter, le succès total du difficile travail d'organisation et de définition que la Conférence doit entreprendre à compter d'aujourd'hui. Ma délégation est à votre entière disposition et entend contribuer avec enthousiasme à la tâche qui nous attend. Le Pérou a appuyé sans réserve ce qui était alors le projet de décision CD/1863, que nous avons finalement adopté la semaine dernière, soit à peine vingt-quatre heures après en avoir été officiellement saisis. L'adoption de cette décision peut être imputée dans une mesure égale au brio et à la persévérance dont a fait montre M. Jazaïry, Ambassadeur de l'Algérie, en dirigeant le processus consultatif. Ma délégation tient une nouvelle fois à le remercier, de même que ses collègues de la plateforme présidentielle. On n'insistera jamais assez sur l'importance de cette décision, qui est fondamentale pour la Conférence, mais qui va bien au-delà des murs de cette vénérable salle. En puisant dans le nouvel élan de la communauté internationale dans le domaine du désarmement, tout en contribuant à ce même regain de vitalité, le document CD/1863 nous permet désormais de créer et d'organiser quatre groupes de travail et de désigner trois coordonnateurs spéciaux. Nous avons cru comprendre que vous-même, Monsieur le Président, avez déjà entamé les consultations nécessaires avec les coordonnateurs régionaux, et nous vous en remercions. L'abondante expérience que nous avons accumulée au fil des ans grâce aux travaux des groupes informels consacrés aux différents points de l'ordre du jour de la Conférence doit maintenant être mise à profit pour organiser ces nouvelles structures subsidiaires, qui sont appelées à devenir officielles. Ma délégation préférerait par conséquent que, tout en préservant l'équilibre traditionnel entre les groupes régionaux et entre les pays, nous renouvelions la saine pratique qui consiste à tirer parti des conseils et de la coordination des membres de la Conférence qui disposent d'un savoir-faire considérable en la matière, afin de nous permettre de parvenir aux accords dont nous avons besoin sur les questions de fond dont nous sommes saisis. Pour cette même raison, ma délégation estime par ailleurs qu'il serait très utile que le bureau de chaque groupe de

travail, par exemple, dispose d'un mandat élargi, peut-être d'un mandat annuel, afin de donner davantage de continuité à nos travaux dans le cadre équilibré de la représentation à la Conférence.

Ce sont là quelques pistes de réflexion que ma délégation souhaitait partager ce matin avec les autres délégations sur la façon dont le Pérou envisageait l'organisation de nos futurs travaux. Soyez une nouvelle fois assuré, Monsieur, que mon pays et moi-même sommes déterminés à apporter une contribution active, avec vous et les autres membres de la Conférence, et je forme tous mes vœux de succès sur votre mandat, un succès qui, je le répète, me semble acquis.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie la délégation péruvienne de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence.

Je donne maintenant la parole à la délégation brésilienne.

M. Tabajara de Oliveira (Brésil) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter chaleureusement d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré que ma délégation est prête à vous apporter un appui et une coopération indéfectibles durant votre présidence.

Le Brésil considère que la Conférence du désarmement a un rôle de premier plan à jouer dans le règlement des problèmes mondiaux de sécurité, étant l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement nucléaire. Dans ce contexte, mon gouvernement a, le 29 mai dernier, publié une note officielle dans laquelle il a fait part de sa vive satisfaction suite à l'adoption du programme de travail contenu dans le document CD/1863, qui permettra à la Conférence du désarmement de jouer à nouveau son rôle essentiel.

Le Brésil est convaincu que la reprise des activités de fond à la Conférence contribuera à rapprocher le monde d'un désarmement général et d'une élimination complète des armes nucléaires. Dans ce sens, alors que cette instance prend les premières mesures pour mettre en œuvre son programme de travail, ma délégation a pleine confiance en votre sagacité et se réjouit de vos conseils avisés en cette période cruciale.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie la délégation brésilienne de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence.

Je donne la parole à la délégation turque.

M. Etensel (Turquie) (*parle en espagnol*): Monsieur le Président, j'aimerais me joindre aux orateurs précédents pour vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Soyez également assuré de l'appui de la délégation turque. Je souhaite informer les membres de la Conférence que le Ministère des affaires étrangères de la République de Turquie a, hier, publié un communiqué de presse dans lequel il a souligné notre satisfaction suite à l'adoption de notre programme de travail, la semaine dernière. Dans ce même communiqué, le Ministère a par ailleurs vivement remercié la présidence algérienne, ainsi que l'Ambassadeur de ce pays, M. Jazaïry, pour le rôle qu'ils ont joué dans l'adoption de ce programme de travail. Nous avons également souligné les contributions de fond apportées l'année dernière par la Turquie, alors qu'elle présidait aux destinées de la Conférence, pendant quatre semaines de février et mars. Il était également indiqué ce qui suit, dans ce communiqué ministériel, au dernier paragraphe, dont vous me permettez de vous donner lecture en substance: «Considérant la limitation des armements et le désarmement comme des aspects fondamentaux de sa politique nationale en matière de sécurité, la Turquie continuera à appuyer les efforts qui seront entrepris pour renforcer le rôle de la Conférence dans la promotion de la paix et de la stabilité du monde.»

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie la délégation turque de sa déclaration, des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence et aussi, tout particulièrement, de la qualité de son espagnol. Il est agréable de constater à quel point l'espagnol est utilisé en Turquie.

Il n'y a plus de délégation sur la liste d'aujourd'hui. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je donne la parole à la délégation japonaise.

M. Hiraishi (Japon) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de m'associer aux orateurs précédents pour vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement en cette période remarquable de son parcours. Soyez assuré de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation alors que vous présiderez aux destinées de cette instance.

À la suite de l'événement historique qu'a constitué, la semaine dernière, l'adoption du programme de travail contenu dans le document CD/1863, ma délégation tient à exprimer des remerciements appuyés aux Présidents de 2009 et, plus particulièrement, à M. Jazaïry, Ambassadeur de l'Algérie, pour la façon dont ils ont conduit la Conférence vers ce résultat. Nous nous félicitons vivement de l'adoption du document CD/1863, qui aura pris du temps. Permettez-moi également de vous informer que le Ministre japonais des affaires étrangères a publié un communiqué dans lequel il s'est félicité de l'adoption du programme de travail à la Conférence du désarmement.

Même si elle constitue un événement marquant, l'adoption du programme de travail n'est pas la fin de l'histoire, mais uniquement son début. Le temps n'est pas encore venu de nous reposer. Notre prochaine tâche consiste à mettre en place les éléments de notre organisation, tels que la désignation des présidents des groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux, et à établir un calendrier d'activités pour ces organes subsidiaires. C'est là, de notre point de vue, la première des priorités pour la Conférence.

Par ailleurs, comme l'a déclaré dans son discours d'adieux du 26 mai dernier l'Ambassadeur Tarui, du Japon, qui a quitté Genève le jour où le programme de travail a été adopté, ce qui importe pour renforcer le désarmement nucléaire international, c'est de promouvoir et susciter l'entrée en vigueur aussi rapide que possible d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Cela étant, nous devons tout faire pour poursuivre les négociations et les mener à leur terme.

Dans cette perspective, nous devons prolonger le grand élan de cette année jusque dans l'année prochaine. Nous devons régler les questions d'organisation pour le travail de l'année prochaine, et aussi avant la fin de la présente session, et en tenir compte dans le rapport annuel, qui devra aussi mentionner le programme de travail historique, peut-être sous forme de recommandations. Une telle démarche serait pleinement conforme à la pratique en usage et au règlement intérieur de la Conférence.

Nous pourrions ainsi nous faire une idée précise de la façon et de l'ordre dans lesquels nous pourrions mener notre travail de fond, y compris les négociations, au cours de l'année prochaine. Il sera ainsi plus facile pour les délégations de prévoir à l'avance, par exemple d'organiser les déplacements des experts venus des capitales, et il sera aussi possible de commencer le travail de fond dès l'ouverture de la session de 2010.

Enfin, maintenant que nous avons adopté le programme de travail après tant d'années de paralysie, ne nous abandonnons pas à la complaisance. Dans cet esprit, permettez-moi de vous laisser avec un vieux proverbe japonais qui remonte à la période des Samouraïs: «Après la victoire, serre la sangle de ton casque.»

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie la délégation japonaise des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence, et je donne la parole à la délégation algérienne, et à l'Ambassadeur Jazaïry.

M. Jazairy (Algérie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi de vous adresser à vous personnellement, mais aussi à la Secrétaire d'État adjointe en charge de la limitation des armements et de la sécurité internationale au Département d'État des États-Unis, et à tous les collègues qui se sont exprimés ce matin pour saluer les efforts que mes collègues de la présidence et moi avons faits pour parvenir à un consensus sur le document CD/1863, tous nos remerciements collectifs. Cela a été un travail d'équipe, et je prendrai la liberté de parler au nom de mes collègues pour dire que nous sommes à vos côtés, Monsieur le Président, afin de faire en sorte que l'efficacité et l'esprit d'équipe qui ont prévalu durant ma présidence se prolongent. Vous avez déjà fait beaucoup de chemin dans ce domaine, fort de votre immense expérience, et nous sommes convaincus que nous remporterons de nouveaux succès dans les semaines et les mois qui viennent.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie la délégation algérienne et plus particulièrement son Ambassadeur, avec lequel j'ai eu le plaisir de travailler dans le cadre de la plate-forme présidentielle. Merci de vos remarques et de votre appui constant.

La liste des orateurs est à présent épuisée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas. J'aimerais donc inviter la Conférence à examiner une autre demande reçue d'un État Membre qui n'est pas membre de la Conférence et qui souhaite prendre part à nos travaux en tant qu'observateur au cours de la présente session. Cette demande, qui figure dans le document CD/WP.551/Add.7, émane de la République du Honduras. J'espère que vous disposez du document dont je viens de parler. Puis-je considérer que la Conférence du désarmement décide d'inviter le Honduras à participer à ses travaux en application de son règlement intérieur? Je ne vois pas d'objection.

Il est ainsi décidé.

Le Président (*parle en espagnol*): Nos travaux de fond de ce matin sont à présent terminés. Comme je l'ai fait savoir aux groupes régionaux, j'avais l'intention de convoquer immédiatement après cette séance une séance plénière officieuse. Je vous propose par conséquent de lever la séance plénière et de nous retrouver dans cinq minutes en séance plénière officieuse, si vous en êtes d'accord.

Je ne vois pas d'objection. La séance est donc levée, la prochaine séance plénière aura lieu mardi prochain, à 10 heures, et nous nous retrouvons dans cinq minutes en séance officieuse. La séance est levée.

La séance est levée à 11 h 5.